

DU NOUVEAU AU PROGRAMME

RENFORT



**PROGRAMME DE FONDS DE ROULEMENT ET
D'INVESTISSEMENT VISANT LA STABILISATION
ET LA RELANCE D'ENTREPRISES PERFORMANTES**

www.renfort.qc.ca

1 888 322-6466

**IQ Investissement
Québec**

FACILITER · FINANCER · PROPULSER

RENFORT

ACCÈS AU CRÉDIT, AMÉLIORATION DU FONDS DE ROULEMENT, ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT

Le programme Renfort d'Investissement Québec, pour aider les entreprises québécoises

Investissement Québec offre aux entreprises québécoises un programme permettant de contrer les effets négatifs du resserrement du crédit.

En effet, les **entreprises performantes** qui éprouvent des difficultés temporaires en raison de la conjoncture économique actuelle, y compris les entreprises à but non lucratif et les coopératives, peuvent faire appel à nous pour améliorer leur fonds de roulement ou financer l'achat d'équipement. Grâce au programme Renfort, nous pouvons leur proposer **une garantie de prêt ou un prêt**.

Pouvez-vous bénéficier du programme Renfort?

Pour profiter du programme Renfort, votre entreprise doit être en exploitation depuis **au moins trois ans** et exercer ses activités principales au Québec. Elle doit notamment répondre aux critères suivants :

- De façon générale, avoir généré des fonds positifs pour au moins deux des trois dernières années d'exploitation. De plus, le cumul des fonds générés au cours des trois dernières années doit être positif.
- Démontrer que ses problèmes de liquidités sont temporaires et attribuables à la conjoncture économique.
- Présenter de bonnes perspectives de rentabilité.

Les secteurs d'activité admissibles au programme Renfort

Le programme Renfort vise tous les secteurs d'activité économique, à l'exception des suivants :

- Agriculture primaire;
- Immobilier;
- Exploration minière;
- Vente au détail et tout autre secteur assimilable à la vente au détail;
- Finance et assurances.

Depuis juin 2009, les entreprises du secteur forestier sont également admissibles.

Quelles sont les modalités de la garantie de prêt ou du prêt?

- Le montant minimal de la garantie de prêt ou du prêt que nous pouvons vous accorder est de 250 000 \$; le montant maximal est de 15 millions de dollars (10 millions de dollars pour un refinancement).
- La durée maximale de la garantie de prêt ou du prêt est de 10 ans.
- Les projets admissibles sont les projets d'acquisition d'équipement ou d'amélioration du fonds de roulement, y compris le refinancement de dettes (à certaines conditions). Depuis juin 2009, les projets d'infrastructures touristiques sont également admissibles, soit l'acquisition et l'aménagement de terrains, la construction, l'expansion et la modernisation d'immeubles, ainsi que les dépenses d'équipement. Toutefois, les dépenses relatives à un immeuble ou à un terrain destiné à la revente ne sont pas admissibles.

Pour en savoir plus sur l'ensemble des modalités du programme Renfort : www.renfort.qc.ca

Appelez-nous dès maintenant !

Renfort est accessible dans toutes les régions du Québec.
Communiquez avec le bureau d'Investissement Québec
de votre région ou composez le **1 888 322-6466**.

Chandler
418 689-2549

Drummondville
819 478-9675

Gatineau
819 772-3211

Laval
450 680-6161

Longueuil
450 928-5688

Montréal
Région est de Montréal
514 873-9292

Région ouest de Montréal
514 873-4375

Québec
418 643-5172

Rimouski
418 727-3582

Rouyn-Noranda
819 763-3300

Saguenay
418 695-7865

Saint-Georges
418 222-5768

Saint-Laurent
514 873-1401

Sept-Îles
418 964-8160

Sherbrooke
819 820-3224

Trois-Rivières
819 371-6012